

CAP Menuisier Fabricant de Menuis., Mobilier et Agencement

Formation diplômante / en altern. Codes ROME : F1607-H2206-H2201/2-H2202



OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

LOT



OBJECTIFS :

(source RNCP472)

Le titulaire du CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement occupe des emplois relatifs aux activités de fabrication les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement. Il intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages (mobilier, escaliers, habillages, rangements) et/ou de produits (portes, fenêtres, volets, parquets, planchers, lambris,...) en bois et matériaux dérivés. Les tâches principales exécutées dans le cadre de son activité sont :

- l'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérisé ;
- l'assemblage et le montage des produits réalisés ;
- la conduite des opérations de finition et de traitement.

Il met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution de certains mobiliers, menuiseries ou agencements.

Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut, toutefois, être amené, de façon exceptionnelle, à installer sur site des mobiliers d'agencement.

DURÉE et ALTERNANCE :

De 10 mois à 3 ans, soit de 420 h à 1260 h.
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Etre âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3^{ème}).

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'École des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- CAP Menuisier Installateur, niveau 3 (1 an)
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur, niveau 4 (2 ans)
- Brevet Professionnel Menuisier, niveau 4 (2 ans)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par l'examen final de niveau 3 : CAP Maintenance des véhicules. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un CAP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre de la 2^{nde} année de CAP.

ACCESSIBILITÉ :

Les locaux de l'École des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES : Coût / 2 ans : 11 760 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

➡ Enseignement Professionnel : 21 heures

EP1 : Analyse d'une situation professionnelle
EP2 : Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement
EP3 : Pose de mobiliers d'agencement intérieur

➡ Enseignement général : 14 heures

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
Mathématiques - Physique/Chimie
EPS
PSE
Langue vivante / *Anglais*
Arts appliqués et cultures artistiques

MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans.
Certains cours sont proposés en e-learning.
Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.
Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.
L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.
Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.
L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers.
Une salle de classe est destinée aux cours d'enseignements professionnels : technologie et lecture de plan.
La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.
L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez le C.A.D. de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – cm46@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise - 46000 Cahors - T : 05 65 53 21 00 - F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr - edm46@cm-cahors.fr - SIRET: 130 027 931 00281

